



Le saumon a besoin de pression politique

La FSP veut bientôt accueillir le saumon à Bâle

Victoire d'étape pour le saumon et tous les poissons migrateurs: aux Pays-Bas, le barrage anti-tempêtes de Haringvliet a été ouvert au passage indispensable des poissons migrateurs de la mer du Nord. Ce succès d'étape a été obtenu de haute lutte. Par cet exemple, la FSP veut démontrer que sans pression politique, rien ne se passe.

L'histoire est réellement incroyable: après de nombreuses années de cycles de négociations, la hautement dotée Conférence ministérielle du Rhin avait réaffirmé en octobre 2013 à Bâle que le saumon atlantique serait de retour dans la ville rhénane à partir de 2020. Dans la convention finale, les ministres l'ont soutenu avec ces mots: «Dans ce but, les obstacles existants doivent être éliminés et la situation écologique du Rhin doit être améliorée». Quant à savoir si aujourd'hui – à onze mois de l'échéance de l'année 2020 – cette intention sera atteinte, on peut malheureusement en douter.

Victoire d'étape

Cela dit, une importante victoire d'étape a été remportée avant la fin de cette année: situé au sud de Rotterdam, le barrage anti-tempêtes de Haringvliet sera ouvert périodiquement. Les saumons et autres poissons migrateurs ont tout à y gagner car à proximité immédiate de Haringvliet se situe l'embouchure de l'un des trois bras du Rhin dans la Mer du Nord. Jusqu'à présent, ce barrage a considérablement entravé la migration de retour des saumons dans le delta du Rhin. Cette ouverture partielle augmente les chances que les saumons et d'autres poissons migrateurs trouvent l'entrée vers le bassin versant du Rhin.



Le barrage anti-tempêtes de Haringvliet sera ouvert périodiquement afin de permettre aux poissons migrateurs de nager à nouveau vers l'amont.

Sans politique ... ça ne fonctionne pas!

Depuis des décennies, l'ouverture partielle de écluses du barrage de Haringvliet fait partie du catalogue de revendications de la commission internationale pour la protection du Rhin (ISKR) et des organisations environnementales. Depuis 2010-2011 le projet était à nouveau à l'arrêt et ce n'est que grâce à une pression politique massive à l'encontre des pays riverains du Rhin que cette revendication a pu aboutir. Cette ouverture montre que l'engagement constant en faveur de la nature et de la protection de l'environnement est payant. Autrement dit: sans politique, rien ne se passe ! Le travail politique est la mission principale d'organisations comme la Fédération Suisse de Pêche FSP.

Pression sur les États voisins

L'ouverture du barrage de Haringvliet augmente désormais la pression sur la France et l'Allemagne et les incite à aller de l'avant. En effet, sur la partie sud du Rhin supérieur, la France n'a jusqu'à aujourd'hui pas réalisé d'avancées dans la construction de passes à

poissons sur les centrales hydroélectriques du consortium étatique Électricité de France (EDF). Il n'existe toujours pas de plan concret qui permette au saumon et autres poissons migrateurs de nager à nouveau librement pour atteindre leurs zones de reproduction situées sur le secteur méridional du Rhin supérieur et en Suisse. La situation est identique en Allemagne où le ministère des transports fédéral concerné a totalement failli dans sa tâche d'édification de passes à poissons sur la Moselle, le Main et d'autres affluents du Rhin.

Pression sur la Suisse

La pression politique n'est pas seulement nécessaire dans nos pays voisins mais aussi en Suisse. La FSP se bat en première ligne pour la migration piscicole vers l'aval, par exemple avec une pétition déposée à la Confédération. Dans ce cas, le besoin d'action est encore grand. De plus, ce thème sera à nouveau abordé au Parlement grâce à une motion du Conseiller national UDC saint-gallois – et pêcheur – Lukas Reimann.

Kurt Bischof

Essais avec des grilles de guidage

La FSP s'informe à l'EPF de Zürich sur l'état de la recherche

Dans le futur, des grilles de guidage pourront-elles sauver de la mort des milliers de poissons lors de leur migration vers l'aval à travers les centrales hydroélectriques? A l'EPFZ des recherches sont menées sur le développement des dénommées «grilles de guidage». Le bureau directeur de la FSP a été impressionné par les potentialités du projet.

C'est une après-midi captivante qu'a vécu le bureau directeur de la Fédération Suisse de Pêche fin novembre à l'EPFZ sur le site d'Hönggerberg, siège du laboratoire expérimental WAV pour le génie hydraulique, l'hydrologie et la glaciologie. Fort de 80 collaborateurs, l'institut dirigé par le professeur Robert Boes s'occupe de recherches et d'applications dans les domaines de l'utilisation de l'eau, des dangers naturels et des renaturations.

Essais avec des modèles

Le WAV est connu à travers toute la Suisse pour sa halle d'essais de 1500 mètres carrés. C'est là que des situations concrètes de projets de génie hydraulique sont simulés par des modélisations. Les chercheurs y testent par exemple les effets produits sur la faune et la flore dans une rivière X lorsqu'une protection contre les crues est érigée à une hauteur Y.

Des grilles de guidage pour la protection des poissons

Un important projet de recherche porte actuellement sur des grilles de guidage comme moyen de protection des poissons lors de leur migration vers l'aval. Le projet a été présenté concrètement au bureau directeur de la FSP par le doctorant Julian Meister. Sur la situation initiale, Meister nous a dit: «Sur les centrales hydroélectriques, la migration vers l'amont est largement résolue, la migration vers l'aval pose par contre des problèmes importants». Meister a souligné que, selon la Loi sur la protection des eaux, toutes les migrations vers l'aval dans les centrales hydroélectriques devraient être assainies d'ici à 2030. Cet assainissement, en particulier sur les grandes installations, fait face à d'énormes problèmes et comporte des coûts élevés. Pour la FSP il est clair que ce délai ne pourra guère être tenu.

Dévier les poissons

Les grilles de guidage qui sont actuellement développées par Julian Meis-



Les grilles de guidage, ici en tant qu'installation de test de l'EPF de Zürich, pourraient réduire la mortalité piscicole lors du passage vers l'aval des centrales hydroélectriques.



L'écartement idéal des barreaux de la grille de guidage doit encore être trouvé et testé.

ter et son équipe peuvent représenter une solution réalisable afin d'éviter de terribles souffrances aux poissons. Le point de départ est le constat élémentaire suivant: «Les poissons suivent toujours le courant le plus puissant qui conduit en règle générale vers les turbines et donc vers une mort certaine». Afin d'empêcher cela, les poissons doivent être déviés au bon moment. On peut y parvenir avec les dénommées «grilles de guidage». Ces dernières sont en fait perméables, mais les poissons sont dissuadés de traverser les barreaux des grilles par les conditions d'écoulement produites de manière spécifique et dirigés ainsi vers le dispositif dénommé «bypass». Les essais actuels étudient deux modèles de grilles, l'un à barreaux horizontaux et l'autre à barreaux verticaux.

Grande efficacité piscicole, mais...

Les essais avec les grilles de guidage sont prometteurs. Mais beaucoup d'aspects restent encore à clarifier et à creuser. Selon Meister, en plus des grilles de guidage, diverses modifications constructives sont nécessaires sur les barrages. En complément à l'étude du comportement des poissons, des connaissances approfondies sont nécessaires sur la propriété des matériaux, le problème des flottants (feuilles et bois) afin de déterminer l'écartement des barreaux. Le bilan provisoire est optimiste, avec cependant une ombre au tableau pour l'exploitation: «L'effet de guidage des poissons est élevé mais le niveau d'efficacité restant pour le rendement des turbines doit encore être amélioré.»

Kurt Bischof

La FSP s'active sur tous les fronts

Truite arc-en-ciel

Après le séminaire sur la truite arc-en-ciel, le bureau directeur de la FSP s'est interrogé sur la position de la fédération à ce sujet. Il existe de bonnes raisons pour et contre un assouplissement de la réglementation stricte actuelle. Après une discussion approfondie, la FSP s'en tient à la position défendue jusqu'ici: autoriser le repeuplement ciblé avec la truite arc-en-ciel là où la truite fario n'est plus présente et qui, à cause du manque d'habitats compatibles avec leur reproduction, n'ont aucune chance de survie. La FSP attend de l'OFEV une évaluation plus libérale dans le cas où des fédérations cantonales et des cantons présentent des requêtes justifiées pour de telles mesures de repeuplement. *Bi.*

Canicule 1

Une canicule se termine et déjà la suivante se profile: la FSP se préoccupe de mesures à court terme, mais aussi du renforcement du réchauffement climatique et ses effets sur la pêche. C'est exactement de cela qu'il s'agit dans son projet «Adaptation au changement climatique». Ce projet est élaboré par le Centre Suisse de Compétences pour la Pêche CSCP auquel la FSP est associée. L'OFEV, qui est compétente dans ce domaine, a approuvé entretemps de manière réjouissante ce projet. La FSP s'y engage avec une contribution financière et du personnel dans les groupes d'experts. Sa direction générale est assumée par l'administrateur du CSCP, Adrian Aeschlimann. *Bi.*

Canicule 2

Le Conseiller aux États et président central de la FSP Roberto Zanetti a déposé une interpellation parlementaire après les remous suscités par le rejet d'eaux de refroidissement supérieures à 25 degrés issues de la centrale nucléaire de Beznau dans l'Aar. Il s'y interroge sur les responsabilités lors des procédures d'autorisation et sur les bases légales applicables. Dans sa réponse, le Conseil fédéral confirme un besoin de clarification quant aux responsabilités. L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) évalue actuellement si les prescriptions en vigueur sur le rejet d'eaux de refroidissement doivent être adaptées. C'est pourquoi d'autres déclarations ne peuvent être faites pour le moment. *Bi.*

Entretien avec l'OFEV

Lors de l'entretien annuel de contact entre la Fédération Suisse de Pêche FSP et l'Office fédéral de l'environnement OFEV, plusieurs thèmes brûlants ont été discutés objectivement. Les problèmes provoqués par l'été caniculaire, la situation du Doubs, les poissons menacés par les harles bièvres, la problématique de la migration piscicole vers l'aval et naturellement la truite arc-en-ciel, ont occupé le devant de la scène. Sur plusieurs points, l'OFEV et la FSP sont du même avis, sur d'autres les positions sont par nature différentes. La délégation de la FSP comprenait le président central Roberto Zanetti, Stefan Keller et l'administrateur Philipp Sicher. *Bi.*

Journée de la pêche

La «Journée Suisse de la Pêche» qui a lieu tous les deux ans, se tiendra à nouveau le samedi 31 août 2019. Les sociétés et les fédérations de pêche cantonales doivent saisir l'occasion de cette manifestation pour rapprocher la population de la pêche de loisirs et communiquer sur l'importante contribution des pêcheuses et des pêcheurs à la protection et conservation des milieux aquatiques. En règle générale, les sociétés et fédérations sont libres de choisir les activités qu'elles veulent développer. «Ce qui est important c'est simplement que le plus grand nombre puisse y participer et que la pêche soit représentée auprès d'un large public», nous confie Charles Kull, chef de projet. *Bi.*

Salon de Coire

Sous le titre «Passiun» se déroulera le salon national des chasseurs, pêcheurs et tireurs du 8 au 10 février 2019 à Coire. Ce dernier se tient en alternance avec le salon «Pêche Chasse Tir» de Berne. Naturellement la Fédération cantonale des pêcheurs des Grisons ainsi que la Fédération Suisse de Pêche seront présentes au salon «Passiun». Des expositions spéciales et d'intéressantes tables rondes de discussion se dérouleront dans l'enceinte de la «Messe Chur AG». Une visite s'impose pour élargir son propre horizon et pour y faire de précieuses rencontres. Le salon ouvre ses portes de 10h à 19h les vendredi et samedi et le dimanche jusqu'à 16h. *Bi.*

Agenda FSP

Du 8 au 10 février 2019
Salon chasse et pêche
Coire

13 avril 2019
Conférence des présidents
Olten

15 juin 2019
Assemblée des Délégués FSP
Soleure

Mentions légales

Fédération Suisse de Pêche FSP
Rédaction/production: Kurt Bischof
Case postale 141, 6281 Hochdorf
kurt.bischof@bischofmeier.ch
Téléphone 041 914 70 10
Fax 041 914 70 11

 www.sfv-fsp.ch